

Rapport France 2014

AFCAE, Alain Bouffartigue

Le marché en général

En 2014, la production cinématographique reste à un haut niveau, en dépit d'une légère baisse : 258 films ont été agréés par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), soit 12 films de moins par rapport à 2013. 203 films sont d'initiative française et 55 coproductions ont une part majoritaire étrangère. Sur les 203 films majoritairement français, 152 bénéficient d'un financement exclusivement français (154 en 2013).

Le nombre de coproductions internationales est en baisse : 106 films (116 en 2013 et 126 en 2012). Elles concernent 34 pays différents (38 en 2013).

Sur les 203 films d'initiative français, 60 films sont des premiers long métrages (68 en 2013) et 35 des second long métrages (39 en 2013). 25 de ces 95 films ont bénéficié de l'avance sur recettes (avant réalisation) du CNC. Par ailleurs, la production de films documentaires est stable : 37 films agréés dont 35 d'initiative française, tandis que la production de films d'animation remonte après une faible année 2013 : 9 films d'animation dont 5 d'initiative française ont été agréés (6 dont 4 d'initiative française en 2013). En revanche, côté investissements, on observe une très forte baisse du devis moyen pour ces deux catégories : pour le documentaire, il est de 0,57 M€ (1,5 M € en 2013), et de 6,93 M€ pour l'animation (20,27 M€ en 2013). Il s'agit dans les deux cas du niveau le plus faible depuis 10 ans. Cela est caractéristique de la baisse globale des financements.

En effet, les investissements dans les films d'initiative française reculent de 21,7 % par rapport à 2013, avec un volume globale de 799,18 M€, soit le plus bas niveau depuis 13 ans (2002). Cette baisse s'explique par la forte baisse des investissements étrangers dans les films français (-47,6 %) et des apports sous forme de mandats (-45,0%). Au total, les investissements dans la production des films agréés s'élèvent à 994, 13 M€ en 2014 (-20,8% par rapport à 2013).

Quant à la fréquentation des salles, elle a connu, en 2014, une hausse de près de 8% avec 209 millions d'entrées environ. Cette progression est due aux très bons résultats des cinq premiers mois de l'année et de la période estivale. Sur les 57 films ayant dépassé le million d'entrées, 20 sont des productions françaises. Sur l'ensemble du marché, la part de marché en entrées de la production nationale s'élève à 44,4 % (33,8 % en 2013), alors que la part de marché du cinéma américain connaît une baisse significative à 45,4 % (54,0 % en 2013). Les autres cinématographies reculent à 10,2 % (12,2 % l'année précédente).

Le secteur Art et Essai

1148 établissements ont été classés en 2013 (contre 1132 en 2013), qui représentent plus de 2300 écrans (plus de 40% du parc français). Le CNC a accordé à ces établissements une subvention Art et Essai d'un montant global de 14,63 M€ (14,324 en 2013).

Parmi ces cinémas classés, 258 se sont vus décerner le label Recherche / Découverte (275 en 2013), 623 le label Jeune Public (566 en 2013), 243 le label Patrimoine / Répertoire (204 en 2013). Ces établissements, dont la grande majorité relève de la petite et moyenne exploitation, ont réalisé 62 millions d'entrées en 2014 (58 en 2013). Cette augmentation ne profite pas aux films recommandés Art et Essai, dont la fréquentation globale est en net recul, passant de 50,1 millions d'entrées en 2013 à 43,8 millions en 2014, soit une baisse de 13% dans le contexte d'augmentation globale des entrées.

Le mouvement Art et Essai et l'activité de l'AFCAE en 2014

A la fin de l'année 2014, l'AFCAE représentait 1094 cinémas, soit 2 397 écrans et 22 associations régionales. Comme les années précédentes, on observe toujours un phénomène de concentration des films et des lieux de diffusion. Les principaux opérateurs de l'exploitation continuent d'accroître le nombre de leurs établissements et de leurs écrans, ce qui augmente les difficultés des salles indépendantes Art et Essai pour avoir accès aux films dans de bonnes conditions, dans les zones fortement concurrentielles (où l'on observe une surexposition des films d'auteur « porteurs » économiquement), mais aussi dans les villes petites et moyennes, les distributeurs concentrant leurs efforts sur les principaux marchés.

Dans ces conditions, l'AFCAE a continué d'agir auprès des pouvoirs publics et des autres organisations professionnelles pour défendre une meilleure régulation du secteur, principalement :

- Dans le cadre des Assises du Cinéma, organisées par le CNC pour réformer les dispositifs de financement du secteur, l'AFCAE a apporté une contribution écrite pour une meilleure régulation de l'exploitation, au profit des exploitants indépendants, représentant la diversité. Elle a également défendu le système de la recommandation des films et du classement Art et Essai, attaqués par certaines organisations professionnelles (de distributeur notamment), au prétexte que le système encouragerait la programmation des films dits « porteurs », au détriment des films « fragiles ».
 - Concernant l'aménagement cinématographique du territoire : suite à la remise, en mars 2014, d'un rapport du Sénateur Serge Lagache auquel l'AFCAE avait contribué en 2013, l'Association a œuvré pour l'insertion dans la loi des préconisations du rapport. Chose faite (mais trop partiellement) avec l'adoption de la loi « Pinel » et la parution récente d'un décret renforçant le rôle des projets de programmation pour l'autorisation et l'extension des cinémas soumis au dispositif. Dans les faits, ces modifications ne semblent pas avoir l'effet escompté : plusieurs créations ou extensions de multiplexes des principaux circuits ont été autorisées dans des zones suréquipées (périphérie parisienne, bordelaise et toulousaine notamment).
 - L'AFCAE est intervenue en septembre dans le débat sur la réforme de la chronologie des médias. Pour préserver la fenêtre d'exclusivité des salles, qu'une partie des acteurs de la diffusion voudraient encore raccourcir par un système de dérogations automatiques pour certains films recommandés Art et Essai, ayant enregistré un nombre limité d'entrées dans le premier mois de leur exploitation.
 - Dans le secteur Jeune Public, l'AFCAE avait protesté, sur la forme et sur le fond, sur la mise en place, en 2014, d'une opération « 4€ pour les moins de 14 ans » dans tous les cinémas en France. L'association avait relayé auprès des pouvoirs publics les vives inquiétudes des salles Art et Essai relevant de la petite et moyenne exploitation, sur les risques de transfert de fréquentation au profit des multiplexes et sur la perte de lisibilité de l'action spécifique des salles Art et Essai en direction de l'éducation à l'image et du Jeune Public, la communication mise en place pour l'opération tarifaire étant de nature à masquer les actions de nature culturelle proposées par le mouvement.
- Au vu des effets pervers constatés en 2014 pour les salles les plus fragiles, l'AFCAE a développé, en partenariat avec la FNCF, une nouvelle action culturelle sur les films qu'elle soutient, pour les salles de la petite et moyenne exploitation : « Les Ateliers de Ma p'tite cinémathèque ». L'idée étant de financer des ateliers de pratiques culturelles pour des films Art et Essai Jeune public dans des salles n'ayant pas nécessairement les moyens de les développer par eux-mêmes pour leurs publics. Cette action a débuté en 2015.